

Université Jean Moulin Lyon 3

*Laissez-vous conter
la Manufacture des Tabacs*

DES HIRONDELLES A LA MANUFACTURE

La lunette des Hirondelles

A partir de 1830, le général Fleury définit les nouveaux besoins en matière de défense de Lyon. Les ouvrages de fortifications à l'ouest et au nord de la ville sont réalisés. Mais la grande innovation de ces travaux de défense concerne la mise en place d'ouvrages à l'est, afin de couvrir la rive gauche du Rhône. Les forts construits épousent la forme d'un hémicycle depuis le fort de la Tête d'or jusqu'au fort de la Vitriolerie. Les forts sont reliés entre eux par des fossés et certains d'entre eux sont appuyés par des lunettes (ouvrage avancé, non intégré à un front bastionné).

*C'est le cas du fort de Villeurbanne (futur fort Montluc), appuyé par la lunette des Hirondelles. Les terrains sont acquis à des particuliers entre 1831 et 1849 et la construction de cet ensemble débute à partir de 1831. **La lunette, achevée en 1844, jouxte la route impériale n°6 (future avenue des Frères Lumière).***

Mais en repoussant la frontière au-delà des Alpes, le plébiscite savoyard supprime la menace des invasions. L'évolution de la technologie, avec notamment l'invention des canons rayés, rendent illusoires la protection des forts et cette ceinture est jugée caduque par les spécialistes de la balistique.

Après la guerre de 1870, tout le système défensif de Lyon est remis en cause. A partir de 1875, des forts en béton sont construits à Meyzieu, Genas, Bron, St Priest et Corbas.

Pour en couvrir la dépense, l'autorité militaire doit revendre à la ville des terrains. Des rues sont ouvertes comme le boulevard des Hirondelles. Ce terme charmant vient du domaine du même nom.

L'armée utilise encore la lunette des Hirondelles comme fabrique d'équipements. Mais un incendie et l'échec de la tentative de fabrique condamnent la lunette à l'abandon. Elle devient le refuge d'herbes folles...Elle est cédée pour un franc symbolique aux Contributions indirectes.

Le projet définitif de la Manufacture des Tabacs à Monplaisir se précise.

En 1906, le conseil municipal de Lyon décide le déclassement de quatre rues prévues sur l'emplacement de l'ancienne lunette, en vue de rétrocéder à l'état la totalité du terrain choisi. Les négociations aboutissent à l'approbation de la convention avec l'état le 9 août 1907.

Mais les difficultés surgissent entre l'état et la ville non seulement au sujet de la création d'une rue d'isolement, reliant le cours Gambetta et la grande rue de Monplaisir mais aussi sur les sommes dues par l'état.

En effet, des pétitions circulent pour maintenir le chemin utilisable le long de la voie ferrée et la dépense résultant des déclassements semble élevée à certains conseillers de la ville.

Le Ministre des Finances, Mr Cochery et le Maire de Lyon, Edouard Herriot sont appelés à négocier quant à la construction de la manufacture. Dans une séance du 27 novembre 1910, Edouard Herriot fait un constat lucide de la situation : Lyon est soumise à un chantage...

D'une part, l'État fait savoir qu'il avait reçu des offres avantageuses de villes désireuses d'avoir la Manufacture des tabacs de Lyon. Lyon court le risque d'être évincée....

D'autre part, le projet de construction prévoyait les bâtiments et les machines nécessaires pour augmenter la production dans une grande proportion et par conséquent pour occuper dans notre ville un personnel plus nombreux.. La ville de Lyon n'a pas le choix : elle doit faciliter toute demande de l'État en matière de terrain.

Edouard Herriot invite alors la commission générale à décider que la Ville supportera la totalité de la dépense résultant de cette opération de voirie. (1) La demande de l'état est satisfaite.

En 1911, les plans définitifs du bâtiment sont approuvés.

Le site choisi correspond en tous cas aux critères d'implantation de manufactures. L'aménagement des rues environnantes, comme la présence de la ligne de chemin de fer sont des éléments indispensables afin d'assurer les transports de matière première comme ceux des produits manufacturés.

(1) AML Délibérations du Conseil Municipal

JOSEPH CLUGNET, INGENIEUR BÂTISSEUR

Jusqu'en 1860, les travaux de construction ou de remaniement de manufactures de tabacs en France sont confiés à des architectes. Cependant, Eugène Rolland, maître de la régie des Tabacs, trouve en 1861 *plus judicieux de confier tous les*

travaux de construction et d'installation des machines et des appareils mécaniques à ses propres ingénieurs(1). Cette décision montre la volonté de l'État de contrôler et rationaliser la conception de ses établissements industriels.



Laurent Fièvre, auteur du livre *Les Manufactures de tabacs et d'allumettes*,

explique très précisément le mécanisme de la régie des Tabacs à former ses propres ingénieurs. Les employés supérieurs sont recrutés parmi les élèves de l'école Polytechnique, garante de la qualité des futurs collaborateurs.

C'est dans ce cadre réunissant techniciens et savants, que la régie fonde en 1844 le Service central des constructions et des appareils mécaniques, corps d'ingénieurs négligé par l'histoire, qui signe pourtant tous les grands travaux manufacturiers établis relatifs aux industries des tabacs et des allumettes jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale (1)



Joseph Clugnet, ingénieur en Chef du service central des manufactures de l'État, correspond au profil de ces ingénieurs issus de l'école Polytechnique. Le projet architectural est dressé en collaboration avec la deuxième division de la Direction générale concernant les manufactures de Tabacs et le service central

des Constructions et appareils mécaniques, dirigé par cet Ingénieur en Chef. Ce dernier possède son bureau au 53, quai d'Orsay à Paris. La Direction générale étant établie à l'époque au Louvre, il doit s'y rendre à pied en empruntant le pont du Carrousel. Il accède à la Direction par l'un des guichets du Louvre. Un de ses successeurs, A. Mondiez, Ingénieur en chef entre 1938 et 1957, s'appuie sur cet itinéraire souvent emprunté par J. Clugnet, pour expliquer l'influence de la façade du Louvre dans la conception de la manufacture lyonnaise. La monumentalité incarnée par la longue façade ponctuée de pavillons, les combles à la Mansard peuvent conforter cette interprétation personnelle.



Joseph Clugnet ne voit pas la Manufacture de Monplaisir s'achever. Il meurt dans son bureau du Service central. L'Ingénieur Viard, qui lui succède est nommé Directeur des Travaux dans les années vingt. Il est aussi un homme du sérail.

(1) Laurent FIEVRE Les
Manufactures de Tabacs et
d'Allumettes

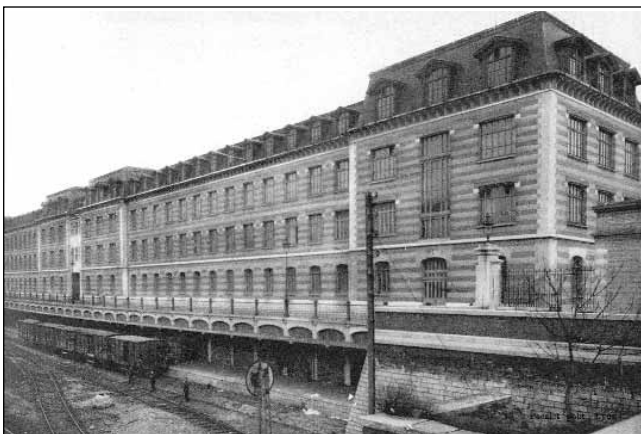
Presse Universitaire de
Rennes 2004



LA CONSTRUCTION DE LA MANUFACTURE

Les travaux débutent en 1912 après quelques difficultés dues au soutènement du terrain et à l'enlèvement des vestiges fortifiés. En 1914, une partie du gros œuvre est achevée. La guerre sonne l'arrêt des travaux en cours. De 1916 à 1918 des prisonniers allemands et autrichiens sont affectés au chantier en matière de terrassements. Ils sont logés au fort de Villeurbanne, devenu depuis la prison Montluc... hasard de l'histoire quelques années plus tard.

En 1920, les travaux reprennent. En 1928, les premiers services s'installent. Le transfert est achevé en 1929 et la **nouvelle manufacture est inaugurée en 1932**.



Les sondages découvrent les vestiges de l'ancienne lunette et un sol de gravier.

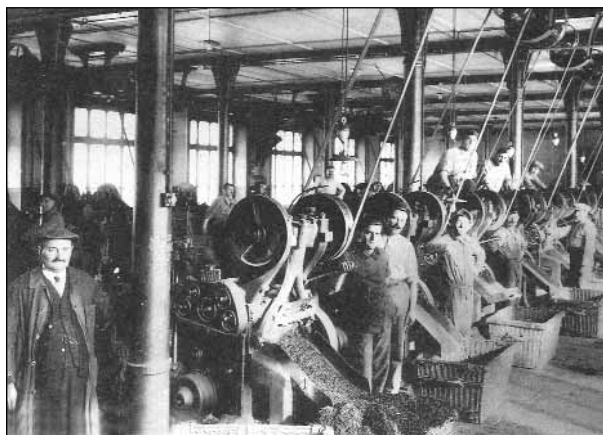


Pour édifier le massif nord, parallèle au cours Gambetta (actuel cours Albert Thomas) et les deux pavillons d'angle, les fondations atteignent 12 mètres au-dessous du sol. A l'opposé, sous le massif sud et ses pavillons d'angle, parallèles à la grande rue de Monplaisir (actuelle avenue des Frères Lumière), elles n'atteignent que 6 mètres de profondeur.

A partir de 1844, un modèle de manufacture est créé en France afin de construire en série à partir d'un plan unique. La manufacture de Strasbourg en sera le prototype. Désormais toutes les manufactures réalisées s'en inspirent peu ou prou.

Soixante ans plus tard, J. Clugnet rompt à plusieurs égards avec cette tradition. Il prévoit un bâtiment en forme de H fermé à ses deux extrémités, ce qui n'est pas nouveau. Mais il se révèle être novateur par la division de la construction en deux groupes nord et sud, reliés entre eux par des ponts de communication aux 2 et 3^{èmes} niveaux. Ceux-ci sont construits en béton armé, afin de prévenir les risques de propagation d'incendie. Au rez-de-chaussée, de vastes passages axiaux sont dégagés sous ces ponts.

Les deux cours obtenues sont respectivement de forme carrée et rectangulaire suivant le dessin du plan en H. Elles autorisent la réception et la circulation de grandes quantités de matières premières. Les angles des quadrilatères sont marqués par des pavillons.



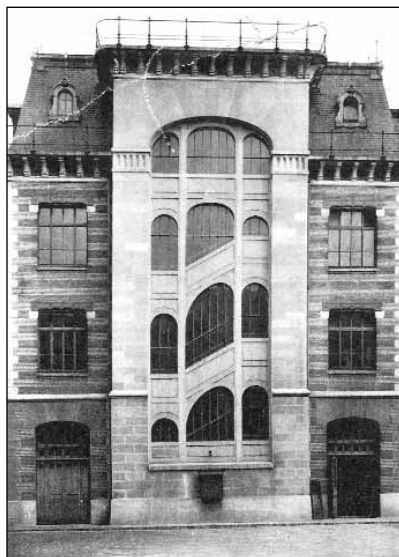
Au pied de la façade occidentale, une longue terrasse en encorbellement de cent soixante dix mètres domine le quai de desserte ferroviaire. Les bâtiments sont ainsi reportés à neuf mètres du quai d'embarquement. L'avant-corps des sous-sols est utilisé pour l'emmagasinement des tabacs en feuilles. Une marquise prolonge la terrasse au-dessus du quai pour le protéger de la pluie.

La construction est de conception verticale : d'une part, le sous-sol, trois niveaux d'élévation et un étage de combles ; d'autre part, la circulation inter étages, par goulotte ou monte-charge afin de conduire le tabac à ses différents stades de préparation d'un niveau à un autre.

L'enveloppe architecturale des manufactures faites d'après le modèle de Strasbourg montre une hiérarchie dans l'emploi du décor, selon qu'il s'agisse des bureaux du conseil de la manufacture, des appartements de la direction, de l'administration, des magasins ou ateliers....

Joseph Clugnet innove dans ce domaine. Une série d'édifices composites concernant les bâtiments administratifs, le bureau du directeur, la direction commerciale, une crèche, le bureau de la mutuelle, l'infirmerie, les salles de réunion et une menuiserie sont réalisés plus discrètement le long de la rue Rollet. Par contre, l'ensemble des bâtiments en forme de H affectés aux ateliers, magasins, affiche une unité architecturale marquée et monumentale le long de la voie ferrée. Ce trait la distingue des autres manufactures édifiées auparavant et lui confère une allure surprenante à priori pour une telle fonction...

Les baies fréquentes à un ou deux meneaux disparaissent ici totalement au profit de larges fenêtres, afin d'éclairer généreusement les ateliers.



Si l'Ingénieur a pris le parti de soigner les façades, il n'en oublie pas pour autant la raison première du lieu, à savoir être une manufacture, modèle de fonctionnalité. Comme ses prédécesseurs, il est convaincu que *l'organisation des manufactures passe par la rationalisation des espaces au sol*(1). A cet égard, dans le contexte de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème}, la formation de l'ingénieur, homme de l'usine, est peut-être plus justifiée que l'architecte. Elle explique en tous cas la fidélité de cette politique pratiquée par les Manufactures des Tabacs. Les matériaux choisis doivent être en mesure d'assurer la robustesse des bâtiments appelés à supporter des charges importantes. Les choix de l'Ingénieur se distinguent des autres manufactures pour la composition des murs, comme en matière de polychromie.

Conformément à une tradition lyonnaise, les soubassements sont en pierre dure de Villebois.

La pierre de taille blanche est utilisée en chaînage d'angles

Par contre, les murs reçoivent un parement de briques de couleurs différentes et alternées à joints rompus, encastrées dans la maçonnerie de moellons. Parement et maçonnerie sont élevés simultanément.

Les combles s'appuient sur des corniches en béton armé, supportées elles-mêmes par des consoles de même nature. Les combles à la Mansard sont couverts d'ardoises, soulignées par une galerie périphérique à fine balustrade, ponctuées de métopes. La polychromie de la façade confère à l'ensemble un aspect moins austère.

La fonte est aussi utilisée en façade sous forme de linteau large au-dessus des fenêtres. A l'intérieur, son utilisation se justifie par le souci de diminuer les risques d'incendie et d'éviter que



les supports verticaux ne souffrent des écarts de température, notamment dans les salles de torréfaction. Les poteaux en fonte ponctuent sur deux rangs l'espace des ateliers, tout en assurant leur rôle de structure portante. Ils dégagent d'autre part de vastes espaces propices à l'installation des machines. Le quatrième étage est le seul à n'en être pas doté.

Cette manufacture est la dernière à être construite selon ce modèle. Elle occupe une superficie de 46 000m² sur quatre niveaux. La construction achevée est quelque part déjà dépassée par l'évolution des techniques et par l'exigence d'une meilleure rentabilité. En effet, les aménagements en vue de la mécanisation et de la rentabilité optimale débutent dans les années 70.

La cour intérieure nord se voit alors fermée par une construction, dont la toiture atteint le niveau des fenêtres du premier étage. L'espace gagné est utilisé à l'installation d'un autoclave, de tapis pour préparer le tabac, de hachoirs.

L'automatisation accélérée de ces installations est conduite pour compenser les départs en retraite. Les manufactures édifiées ultérieurement sont désormais de type horizontal, afin de s'adapter aux nouvelles machines et transporteurs mécaniques.

- (1) Laurent FIEVRE Les Manufactures de Tabacs et d'Allumettes
Presse Universitaire de Rennes 2004

DE L'INDUSTRIE A L'UNIVERSITE

L'architecture monumentale de la Manufacture, la proximité du centre ville ne peuvent qu'inciter la ville à réussir la reconversion des lieux. Certains ministères convoitent aussi cette institution délaissée.

En 1988, alors qu'il est question depuis longtemps de construire un nouveau palais de justice, le ministère concerné hésite entre deux sites. La Part-Dieu offre une grande parcelle dégagée. La Manufacture des Tabacs séduit aussi par l'ampleur du bâti à restaurer. Mais la décision prise en 1989 opte définitivement pour la construction d'un tout nouveau palais sur le terrain limité par les rues Servient, Bonnel, Créqui, Vendôme.

En 1989, alors que le ministère de l'Intérieur verrait d'un bon œil l'ouverture d'une école de Police, la ville affiche son intention de rénover les locaux pour en faire une nouvelle université.

Compte tenu des nécessités impérieuses de redéploiement des sites universitaires de l'agglomération lyonnaise mais aussi volonté d'impulser un retour des étudiants au cœur même de l'agglomération, la Communauté Urbaine de Lyon, sous la présidence de Michel Noir, fait l'acquisition pour 35 MF de la Manufacture des Tabacs au mois de juillet 1990, au profit de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ce fut l'opération « L'Université dans la Ville ».

L'architecte Albert Constantin, Atelier de la Rize, se lance dans ce défi passionnant. Pour lui, il s'agit de transformer une fabrique de tabac parfaitement introvertie en une université extravertie.

Le 14 octobre 1993, une première partie est ouverte aux étudiants...D'autres suivent au fil des années.



Le potentiel de la surface globale ré-aménageable et constructible envisagé au moment du programme avait été estimé pouvant dépasser les 50 000 m² dans l'œuvre. Cette surface devait permettre l'affichage d'une capacité de fréquentation du site de 14 000 étudiants. La surface totale à l'achèvement à la fin de l'année 2004, hors comptabilisation du parking, sera de 55 104 m² répartis entre 53 587 m² de locaux au bénéfice de l'université et 1 517 m² de surface dédiée à la restauration au bénéfice direct du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). A cette échéance le site disposera encore, le cas échéant, d'une réserve ultérieurement exploitable d'environ 390 m², dans l'avant corps du bâtiment que constituaient les entrepôts de la manufacture qui jouxtent encore le quai de la ligne de chemin de fer. Il est à noter l'intéressante opportunité que le site a eu, de se voir créer 6 603 m² de parking que l'on est en droit d'ajouter à la surface des locaux définis ci-avant, pour atteindre une surface totale actuelle construite sur le site de 61 707 m².

Il aura fallu six tranches d'aménagement et treize ans de travaux pour venir au terme, au gré des financements, de la métamorphose de cette friche industrielle en équipement d'enseignement universitaire. Ces financements relevèrent en grande partie du Schéma U 2000 (phase 1 : 1991 à 1995 ; phase 2 : 1996 et 1997) à cheval sur les X^{ème} et XI^{ème} Contrats de plan Etat – Région et prolongé par sa période complémentaire jusqu'en mai 2004, date de livraison de la tranche 2^{bis}. Six opérations, donc, qu'il aurait été trop simple d'ordonnancer de 1 à 6, et que les capacités successives de financement sont venues « séquencer » en opérations baptisées par le jeu d'une cohérence de taille et de proximité de temps entre elles.



L'opération de construction et réhabilitation en six tranches

Ces treize années de travaux effectués sous différentes maîtrises d'ouvrage, ont suffisamment marqué les esprits de ceux qui se sont trouvés partie prenante pour que dans ces lignes, apparaissent incontournables, l'inventaire et la description au moins succincte de ces six opérations.

L'Opération nord couvrait 19 543 m² et fut livrée à la rentrée de l'année universitaire 1993/1994.

Toutes les fonctions de locaux, des locaux d'enseignement aux locaux de sport, composaient cet ensemble dont l'objectif n'eut qu'une ambition, celle de donner la possibilité de transférer sur ce nouveau site les activités de la Faculté de Droit et de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), présentes sur le Campus de la Doua à Villeurbanne ; les locaux libérés revenant à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Cette opération, dont le maître d'ouvrage était la Communauté Urbaine de Lyon qui assura également la conduite d'opération dans le cadre très spécifique qu'est le groupement « conception construction », coûta à l'époque 160,812 MF dont 12,812 MF pour les équipements.

La sculpture monumentale intitulée « **Welon** » de Josef Ciesla, vint compléter l'ouvrage de l'architecte Albert Constantin et parfaire l'aménagement du cloître nord. « Voilier de l'imaginaire » nous dit l'artiste, « Welon c'est également la structure de l'homme qui se tient debout, avec un cerveau qui pense, médite, explore, prend le large, passant de la connaissance cachée à la connaissance révélée ».

Le Bistrot de la Manu fut une opération qui répondit au besoin de développer la fonction de restauration qui avait été totalement sous-dimensionnée, en ne réalisant qu'une cafétéria dans la tranche d'aménagement initiale. Sous maîtrise d'ouvrage exercée par l'Université Jean Moulin, assistée pour la conduite d'opération par le Rectorat, ce projet développa une surface de 908 m² pour un coût de 7,5 MF dont 1,5 MF pour l'équipement spécifique et propre à une restauration dite rapide. Cette opération, financée hors contrat de plan, essentiellement par l'université qui l'avait décidée, a eu le soutien du Département alors que le CROUS prenait à sa charge l'ensemble de l'équipement dans le cadre de l'exploitation qui put lui être confiée dès janvier 1996.



L'Opération sud – 1^{ÈRE} tranche, baptisée également **Tranche 1 bis sud**, puis en phase d'exploitation, plus simplement **Tranche 1 bis**, répondit, hormis pour la construction d'un grand amphithéâtre et d'une grande salle de cours, au besoin de compléter et de rationaliser par transfert provenant de la première tranche, un équipement dédié à la documentation ainsi que de doter l'établissement, notamment dans le cadre de sa mission culturelle, d'un auditorium. Pour une superficie totale de 9 154 m², dont 4 830 m² de Bibliothèque, cette opération coûta 79,5 MF dont 6 MF d'équipement.

C'est ainsi que fut créé un bâtiment de conception moderne s'inscrivant en opposition avec l'architecture en parement de briques dont sont faits les anciens bâtiments et dont la fonctionnalité intérieure s'est inspirée, pour partie, de la bibliothèque de land de Göttingen en Allemagne. Cette opération se déroulera cette fois sous maîtrise d'ouvrage de la Région Rhône-Alpes, assistée, pour la conduite d'opération, par le Rectorat. Elle fut livrée à la rentrée universitaire 1996/1997.

Vient ensuite la **Tranche 2** qui propose des locaux d'enseignement supplémentaires mais aussi des locaux administratifs et de sport. Dans le cadre de cette opération, le CROUS se verra doté d'un restaurant de 1 517 m² qui viendra compléter de façon substantielle l'offre alimentaire du site. Couvrant une surface totale de 19 437 m² équivalente à l'opération nord, son coût fut de 188,758 MF dont

16,093 MF d'équipement, sans compter les équipements financés indépendamment par le CROUS. Elle fut mise à la disposition des utilisateurs progressivement au cours du mois de septembre 2001. La maîtrise d'ouvrage fut assurée par la Région Rhône-Alpes qui confia la conduite d'opération à SCIC Développement.

La **Tranche 2 bis**, cinquième opération développant une surface de 5 178 m², acheva l'utilisation du financement du Schéma U 2000 à la réception des travaux qui eut lieu le 23 avril 2004. Locaux administratifs et de recherche sont inclus dans cette opération, mais l'essentiel de la surface, soit 4 479 m², sera affecté à la Bibliothèque Universitaire dédiée aux enseignements du site pour parfaire le potentiel dont elle avait besoin. Son coût sera de 8,241 M€ (54,060 MF) dont les 0,838 M€ (5,5 MF)



d'équipement seront partagés avec la tranche suivante qui occupe un espace éligible à ce financement. La maîtrise d'ouvrage de cette opération fut exercée une dernière fois par la Région Rhône-Alpes assistée du même conducteur d'opération que la tranche précédente.

Enfin, avec la **Tranche 2 ter**, c'est l'Université Jean Moulin qui aura eu le privilège de terminer, à la fin du mois de décembre 2004, l'aménagement de ce grand projet, en finançant en totalité celle-ci et en exerçant la maîtrise d'ouvrage et la conduite d'opération. Le coût de cette opération sera de 996 383 € pour une surface globale traitée de 1 520 m². Elle permet principalement le transfert de la plus grande partie de ses services centraux précédemment implantés au Palais de l'Université, sur le site des Quais.

On ne saurait terminer ce propos sans parler de l'effectif étudiant qu'autorise le site dans sa configuration finale :

- *La capacité d'accueil théorique est de 18 422 personnes (nombre total de places physiques dans l'ensemble des locaux fermés)*
- *L'effectif autorisé au regard de la sécurité est de 16 139 personnes (présence simultanée)*
- *Le nombre d'étudiants inscrits, appelés à fréquenter le site, atteint aujourd'hui le chiffre de 16 000 ; ce qui place le taux d'occupation de référence dans sa limite haute.*

Les partenaires au financement global de réhabilitation du site

La plus grande part de l'opération de réhabilitation de la Manufacture des Tabacs ayant été financée en francs, il vous est proposé, pour une bonne compréhension des masses financières qui ont été mises en jeu de retenir le franc courant comme première approche de calcul.



Pour un projet d'un coût total de 532 166 000 F, soit 81 128 000 €, la Région aura été le plus gros financeur avec pas moins de 153 MF. L'Etat suit de très près avec un peu plus de 144 MF. La Communauté urbaine de Lyon qui a procédé à l'achat du site aura déboursé au total un peu plus de 99 MF, légèrement plus que le Département avec ses 96,5 MF de participation. Le cinquième financeur qu'est l'Université Jean Moulin, aura contribué à hauteur d'un peu plus de 38 MF. Enfin, et pour les aménagements spécifiques qui le concerne, le CROUS aura participé à l'opération du Bistrot de la Manu pour un montant de 1,5 MF dans le présent montage financier auquel il faudrait rajouter son coût d'équipement pour son propre restaurant universitaire.

On peut particulièrement remarquer

Dans le Cloître Welon (Cour nord)

On appelle « cloître », un espace extérieur clos de quatre murs ; c'est bien le cas ici.

Le Cloître Welon tient son nom de l'œuvre que l'on peut admirer ici. Celle-ci a été réalisée par Josef Ciesla. On remarquera ce clin d'œil à la précédente activité industrielle par son côté métallique.

Les façades

Les filets de protection que l'on peut voir sous les corniches en encorbellement sont là pour éviter des chutes de matériaux. On suppose qu'à l'époque de la reprise des travaux, suite à la démobilisation de 1919, les techniques de mise en œuvre et la qualité du matériau n'étaient pas aussi au point que de nos jours.

L'Espace rue Sud

Il convient de se rendre à l'intérieur des bâtiments pour comprendre quel est le concept du projet de l'architecte notamment pour la réintégration des fameux poteaux traversants.

Au passage, on remarquera, dans l'Espace rue sud, la prégnance de l'aspect métallique et par là même de l'aspect industriel.

Les chapiteaux des poteaux en fonte, qui rythment tous les couloirs, reproduisent la toque des plants de tabac coupés telle que la représentaient à leur manière stylisée les Incas. L'Ingénieur en chef Clugnet a sans nul doute voulu faire un rappel de cette plante. Nous sommes ici dans la symbolique qui nous renvoie à la destination première de ce bâtiment. Ces stigmates accompagneront toujours les

bâtiments puisque ces poteaux ont aussi un rôle porteur des planchers. Ces colonnes devaient permettre le transport et la diffusion d'un fluide gazeux hygro-calorifique nécessaire à l'optimisation du conditionnement de la feuille de tabac, mais en réalité, il semble que ce dispositif n'ait pas été utilisé.

Chaque colonne est constituée, à sa base, de quatre opercules, aujourd'hui condamnés, destinés à faire passer l'humidité et la chaleur. Chacune d'entre elles, recouverte d'une peinture intumescence, se prolonge aux étages supérieurs.

Au centre du Cloître Empreintes (Cour sud)

La fontaine Empreintes et Résurgences a été réalisée, en hommage à Jean Moulin, par l'artiste sculpteur Josef Ciesla, évoqué précédemment à propos de la sculpture Welon.

La façade de la bibliothèque

Ce bâtiment ultramoderne de la bibliothèque répond à une exigence d'éclairage naturel maximum compensée par une climatisation à l'intérieur. Un système de volets roulants se déclenche automatiquement grâce à des cellules photoélectriques (une par bloc de quatre fenêtres) ; ils se relèvent ou descendent en fonction de l'ensoleillement. Plusieurs anémomètres permettent aussi la remontée en cas de vent de façon à ne pas détériorer les volets.

La façade de ce bâtiment révèle toute sa splendeur en nocturne.

Les façades et la toiture du bâtiment d'origine

Les parements sont en fausses briques teintées en surface. On observe les corniches en encorbellement sur lesquelles on peut circuler pour les interventions techniques exclusivement. Au dessus, on remarquera une série de corbeaux, éléments verticaux, et entre chaque corbeau, se trouvent les métopes en céramique décorée par des motifs géométriques bicolores.

L'architecte, Albert Constantin, a voulu conserver l'esprit industriel de la Manufacture des tabacs : les linteaux en fonte de couleur bleu ont été mis en valeur, les fenêtres ont été démontées et remplacées par d'autres en bois avec un meneau vertical métallique gris, purement décoratif, pour réintroduire un peu plus de métal et se raccrocher à l'aspect industriel.

La toiture est à la Mansart avec des chiens-assis qui permettent de rajouter du

volume, mais surtout introduisent la lumière naturelle.

Le label : Patrimoine du XX^{ème} siècle

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a désormais un de ses sites référencé sous le label « Patrimoine du XX^{ème} siècle » : la Manufacture des tabacs.

En effet, le ministère de la Culture et de la Communication a créé, à l'occasion de la célébration du millénaire, un label intitulé « patrimoine du XX^{ème} siècle ». Ce label vise à reconnaître les édifices ou ensembles d'édifices les plus significatifs qui ont été construits au cours du XX^{ème} siècle, entre 1900 et 1975 dans notre pays.

Une cinquantaine d'édifices et ensembles urbains relevant de typologies variées : logements, églises, ouvrages d'art, architecture industrielle, etc.. ont ainsi été sélectionnés en Région Rhône Alpes.

L'ancienne Manufacture des Tabacs est classée comme production remarquable de ce siècle en matière d'architecture industrielle.

Sur la plaque distinctive apposée entre le 4 et le 6 cours Albert Thomas sont cités les deux architectes ayant pour le premier (1932, Joseph Clugnet) réalisé la Manufacture des Tabacs et pour le second (1993, Albert Constantin, architecte) assuré sa réhabilitation en établissement d'enseignement supérieur, ainsi que l'artiste (Josef Ciesla, sculpteur) ayant réalisé l'œuvre « Welon » implantée dans la cour nord ainsi que l'œuvre « Empreintes et Résurgences » dans la cour sud.

L'Université Jean Moulin Lyon 3, une université internationale spécialisée dans les sciences humaines et sociales, qui accueille 22 500 étudiants sur une superficie totale de 102 000 m² répartie sur 3 sites : la Manufacture des Tabacs, le pôle quai Claude Bernard/rue Chevreul et l'antenne universitaire de Bourg-en-Bresse (CEUBA).

L'Université Jean Moulin Lyon 3, c'est :

- 6 composantes d'enseignement et de recherche : les Facultés de Droit, des Lettres et des Civilisations, des Langues, de Philosophie, l'Institut d'Administration des Entreprises, l'Institut Universitaire de Technologie.
- Une offre de formation initiale et continue à travers 14 mentions de licences, 22 licences professionnelles, 3 diplômes universitaires de technologie, 83 spécialités de masters offrant plus de 200 parcours spécialisés, 45 spécialités de doctorat et 50 diplômes d'université.
- Un Pôle Universitaire de Proximité pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et motiver les apprenants à poursuivre des études en leur offrant outils et méthodes.
- Une intégration de la situation de handicap afin que tous les étudiants aient les mêmes possibilités pendant leur séjour à l'Université.
- 17 équipes fédérant 40 centres de recherche.
- 330 accords internationaux avec 57 pays, 4 400 étudiants étrangers.
- 5 bibliothèques universitaires ouvertes à tous.
- Une vie culturelle intense avec l'organisation de concerts, théâtre, ciné-club, rencontres, expositions.
- 70 associations étudiantes.
- Plus de 35 activités sportives dispensées, des animations, des compétitions et un accompagnement des sportifs de haut niveau.

Une Université au cœur de la cité comme au cœur du savoir dans un environnement d'études stable et de qualité, accessible aisément par les transports en commun.

Université Jean Moulin Lyon 3

6, cours Albert Thomas

BP 8242 - 69355 Lyon cedex 08

www.univ-lyon3.fr

Service de la Communication

Tél. : 04 78 78 71 84 - Fax : 04 78 78 71 15

communication@univ-lyon3.fr